

Réf: Dossier 171340

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HYLA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE  
4C, Lot 14, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/12/2022 reçus par Me NADEGE KONE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 16/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HYLA »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tout pays et notamment en République de Côte d'Ivoire :

La construction de tous biens immobiliers ;

L'entretien, la location et l'exploitation de tous immeubles appartenant à la société ;

La construction sur les terrains que la société aura à sa disposition, de tous bâtiments et autres ouvrages nécessaires à la réalisation de son objet social ;

L'obtention de toutes ouvertures de crédit et prêts avec ou sans garantie et hypothèque, relatifs à l'objet social ;

L'importation de tous matériaux de constructions ;

L'acquisition et la vente de tous bien immobilière ;

La gestion immobilière.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou

immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Capital 600,000,000 F CFA divisé en (60000) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 60000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4C, Lot 14, Ilot 00

Dirigeant(s) M HYJAZI YOUSSEF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07257 du 11/01/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76807/GTCA/RC/2022 du 11/01/2023

